



Rapport annuel 2023

En application de l'article R212-34 du Code de l'environnement, la commission locale de l'eau établit un rapport sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le bassin. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

SOMMAIRE

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne	3
1.1 Le bassin versant de la Mayenne	3
1.2 Le SAGE	3
1.3 Etat des masses d'eau en 2017	4
2. La commission locale de l'eau et son bureau	5
2.1 Modifications de la CLE et de son bureau	5
2.2 Réunions de la CLE	5
2.3 Réunion du bureau de la CLE	6
2.4 Feuille de route de la CLE	7
3. Suivi des dossiers et des projets en cours	7
4. Mise en œuvre du SAGE	8
4.1 Actions « phares » en 2023	8
4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE	11
4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021	14
5. Bilan des actions de communications de 2023 :	16
Rencontres organisées par la CLE	16
Site Internet et lettres d'information	18
6. Contributions financières	19
7. Bilan de l'année 2023	19
8. Le calendrier prévisionnel 2024	20
Annexe 1 - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017	21

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne

1.1 Le bassin versant de la Mayenne

D'une superficie de 4 352 km², le bassin versant de la Mayenne est le territoire formé par la rivière Mayenne et ses principaux affluents : l'Aisne, la Gourbe, la Vée, l'Égrenne, la Varenne, la Colmont, l'Aron, l'Ernée, la Jouanne, le Vicoïn, l'Ouette. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le périmètre du SAGE comprend 248 communes réparties sur :

- 5 départements (Mayenne, Orne, Maine-et-Loire, Manche, Ille-et-Vilaine),
- 3 régions (Pays de-la-Loire, Normandie, Bretagne).

L'arrêté de périmètre du SAGE a été modifié le 3 juillet 2017 afin d'intégrer les communes nouvelles créées en 2016 et 2017.

1.2 Le SAGE

Les 3 enjeux

- I. Restauration de l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
- II. Optimisation de la gestion quantitative de la ressource
- III. Amélioration de la qualité des ressources superficielles et souterraines

La commission locale de l'eau (CLE)

La CLE (Commission Locale de l'Eau) élabore le SAGE et suit sa mise en œuvre. Le dernier arrêté de composition de la CLE a été signé le 21 juin 2023. Elle regroupe **65 membres** :

- Collège des collectivités territoriales et leurs groupements et des établissements publics locaux : 35 représentants,
- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations : 18 représentants,
- Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics : 12 représentants.

Le bureau de la CLE est composé de **24 membres** représentant les 3 collèges de la CLE (12 représentants des élus, 6 représentants des usagers et 6 représentants des services de l'Etat).

La CLE a été renouvelée au 21 juin 2023.

Les dates clé

Arrêté de constitution de la CLE	06/11/1997
Arrêté modificatif de périmètre du SAGE	03/07/2017
1 ^{er} arrêté d'approbation du SAGE	28/06/2007
Arrêté d'approbation du SAGE révisé	10/12/2014

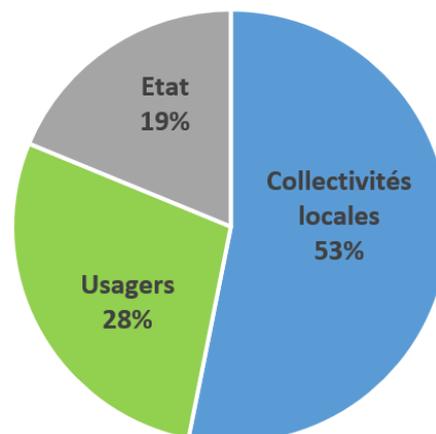
Le portage et l'animation du SAGE

La CLE ne disposant pas de moyens propres, le Conseil départemental de la Mayenne assure la maîtrise d'ouvrage des activités de la CLE et met à disposition les moyens d'animation du SAGE :

- Anthony MARTIN, animateur chargé de la mise en œuvre du SAGE et des CT'EAU (0,9 ETP),
- Mickaël CRUCHON, hydrogéologue chargé de la gestion quantitative de l'eau et CT EAU (1 ETP),
- Alexis ROBERT, hydrogéologue chargé de la coordination générale du SAGE (0,4 ETP),
- Sarah FAUCONNIER, technicienne pour l'appui à la mise en œuvre du SAGE (0,2 ETP),
- Nathalie BELLANGER, puis Virginie HUMEAU assistantes administratives (0,3 ETP).



Composition de la CLE



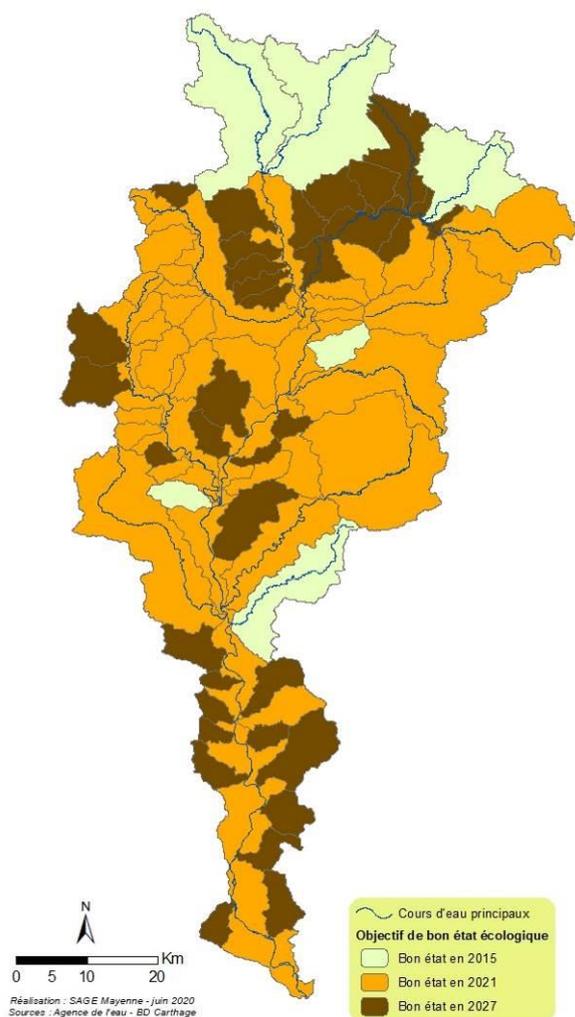
1.3 Etat des masses d'eau en 2017

Le bassin de la Mayenne compte **70 masses d'eau cours d'eau** et **1 masses d'eau plan d'eau**. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'état de ces masses au regard de l'évaluation de 2017 (données 2015 à 2017). Cette évaluation, validée en décembre 2019, sert de base de travail pour la révision en cours du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

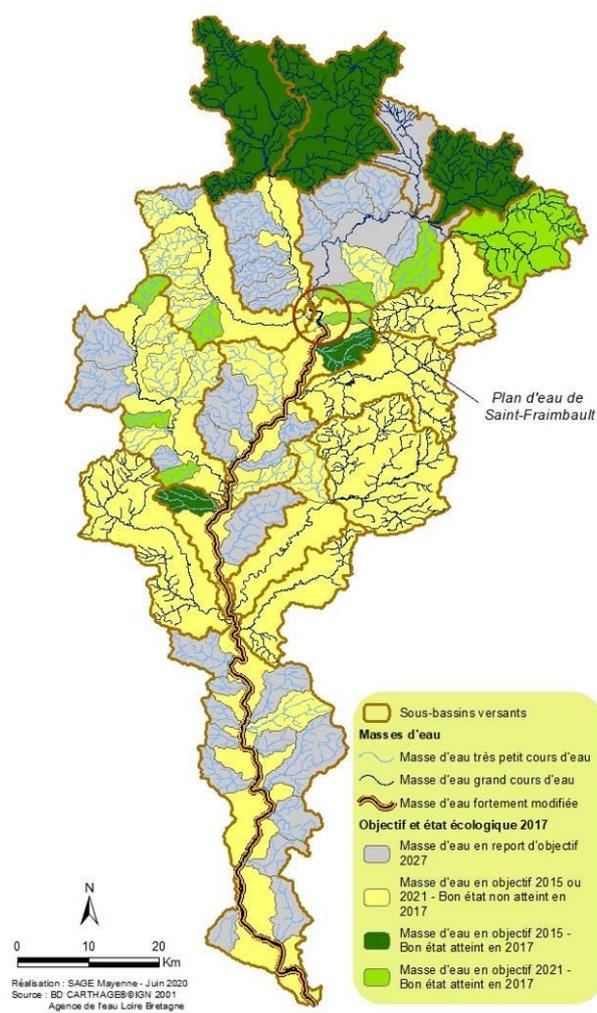
Elle reste à considérer avec précaution du fait qu'un seul paramètre (sur les 33 analysés) de moins bonne qualité mesurée sur la station de référence de la masse d'eau suffit à déclasser l'ensemble de la masse d'eau. Le détail de l'état par masse d'eau est présenté en annexe 1.

		Etat écologique des masses d'eau - évaluation 2017				
Objectifs d'atteinte du bon état écologique	Nb de masses d'eau	Très bon état	Bon état	Moyen	Médiocre	Mauvais
2015	6	-	5	1	-	-
2021	33	-	8	20	3	2
Report d'objectif (2027)	32	-	-	15	4	13

Objectifs du SDAGE 2022-2027 pour les masses d'eau de surface



Croisement entre les objectifs du SDAGE et état des masses d'eau en 2017



Le bassin de la Mayenne compte **une masse d'eau souterraine** couvrant l'ensemble du territoire.

	Objectif du SDAGE	Etat de la masse d'eau - évaluation 2017
Etat chimique	2027	Bon état (nitrates et pesticides)
Etat quantitatif	2015	Bon état

2. La commission locale de l'eau et son bureau

2.1 Modifications de la CLE et de son bureau

La commission locale de l'eau et son bureau ont été renouvelés en 2023. En effet, une commission locale de l'eau a une durée de vie de 6 ans. Le nouveau mandat est donc de 2023 à 2028. L'arrêté de composition de la CLE a été signé le 21 juin 2023. Il est disponible sur le site du SAGE Mayenne et sur le site GEST'EAU, site national qui permet de suivre l'ensemble des SAGE. Le Président de la CLE, les Vice-Présidents et le bureau ont été renouvelés lors de la CLE du 7 juillet 2023. Voici les résultats de cette élection :

Président de la CLE du SAGE Mayenne : Louis MICHEL (CD 53)

Vice-Présidents de la CLE du SAGE Mayenne :

- Volet milieux aquatiques : Mme Aude ROBY (Communauté de communes de l'Ernée)
- Volet qualité de l'eau : M. Jean Paul GAHERY (Communauté de communes du Bocage Mayennais)
- Volet quantité d'eau : M. Marc Antoine DRIANCOURT (Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou)

Bureau de la CLE du SAGE Mayenne :

1er collège (12 membres)

- Daniel GENDRY - Conseil régional des Pays-de-la-Loire
- Aude ROBY – Vice-Présidente de la communauté de communes de l'Ernée
- Louis MICHEL - Conseil départemental de la Mayenne
- Noorudine MUHAMMAD - Conseil départemental du Maine-et-Loire
- Nadège DAVOUST – Communauté d'Agglomération de LAVAL Agglo
- Alain BELLAY - Syndicat du bassin de l'Ernée
- Christian RAIMBAULT - Syndicat du JAVO (Vice-président Vicoin)
- Rémy LENORMAND - Syndicat du JAVO (Vice-président Ouette)
- Bernard MOREAU - Vice-Président de la CC Andaine-Passais
- Jean-Paul GAHERY - CC Bocage Mayennais
- Marc-Antoine DRIANCOURT – Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou
- Michel PAILLARD - Maire de Saint-Pierre-La-Cour

2ème collège (6 membres)

- Bruno ROULAND - Chambre d'agriculture de la Mayenne
- Alice BURBAN - Mayenne Nature Environnement
- Vincent SEYEUX – Chambre des Commerces et d'Industrie de la Mayenne
- Jean-René PELLUAU - Syndicat des irrigants de la Mayenne
- Alain CHAMBRELAN - Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Antoine QUERUAU-LAMERIE - Syndicat des propriétaires ruraux de la Mayenne

3ème collège (6 membres)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- DREAL des Pays-de-la-Loire
- Office français pour la biodiversité
- MISEN de la Mayenne
- MISEN de l'Orne
- MISEN du Maine-et-Loire

2.2 Réunions de la CLE

La CLE s'est réunie à 2 reprises :

Le **07 juillet 2023**, la cellule de la CLE du SAGE Mayenne a présenté l'avancée des études engagées dans le cadre de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070. La cellule du SAGE a aussi présenté les actions sans regrets qui seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée de la démarche.

CLE - ORDRE DU JOUR

CLE du 07 juillet 2023

- Présentation du SAGE Mayenne
- Elections du Président de la CLE du SAGE Mayenne
- Elections du bureau de la CLE du SAGE Mayenne
- Elections des Vice-Présidents de la CLE du SAGE Mayenne
- Avis sur le Plan Départemental pour la Protection des Milieux Aquatiques et de la Gestion des ressources Piscicoles du Maine et Loire (PDPG 49)

CLE du 14 décembre 2023

- Présentation de l'avancement de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070 et engagement de la démarche PTGE
- Présentation des actions 2023 et perspectives des actions 2024
- Avis sur le CT EAU Mayenne amont

Validé par la CLE du SAGE Mayenne le 21 mars 2024

Le **14 décembre 2023**, la cellule du SAGE Mayenne a présenté l'avancée des études réalisées pendant l'année 2022. Le calendrier prévisionnel concernant la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070 a été validé par la CLE ainsi que l'engagement d'une démarche PTGE. Les actions sans regrets menées pendant l'année 2023 et prévues en 2024 ont été présentées. Enfin, les membres de la CLE ont été informés du bilan des 3 premières années des CT EAU "Mayenne amont" et « Basses Vallées Angevines ». Un avis positif concernant les actions prévues pour les 3 prochaines années sur ces 2 CT EAU a été donné par la CLE du SAGE Mayenne.

BUREAU DE CLE - ORDRE DU JOUR

Bureau de la CLE du 29 novembre 2023

- Présentation de l'avancement de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070
- Dossier pour avis :
 - Demande de dérogation de l'article n°2 du SAGE Mayenne pour le Golf de Laval
 - CT EAU Basses Vallées Angevines
 - CT EAU Mayenne amont

2.3 Réunion du bureau de la CLE

Le 29 novembre 2023, le bureau de la CLE s'est réuni afin de préparer la CLE du 14 décembre 2023.

Ce bureau a notamment permis de donner un avis favorable aux deux CT Eau 2024-2026 (des basses vallées angevines et du territoire de la Mayenne amont) mais aussi à une demande de dérogation à l'article n°2 du SAGE Mayenne par le Golf de Laval.

2.4 Dossiers transmis à la CLE

En 2023, **4 dossiers** ont été **transmis pour avis** à la CLE (24 en 2019 – 7 en 2020 – 19 en 2021 – 8 en 2022) :

Nature	Objet	Avis / remarques
PLUi	Consultation des PPA : Projet arrêté pour l'élaboration d'un PLUi valant SCOT de la CC Mont des Avaloirs	Avis défavorable et demande de compléments
PDPG 49	Avis de la CLE du SAGE Mayenne sur le PDPG 49	Avis favorable
ICPE	Projet éolien Les Landes – Houssay	Non étudié faute de temps
SAGE Mayenne	Demande de dérogation au SAGE Mayenne pour le Golf de LAVAL-Change	Avis favorable

Par ailleurs, **41 dossiers** notamment des récépissés de déclaration, ont été **transmis pour information** à la CLE.

2.4 Feuille de route de la CLE

La feuille de route 2019-2024 de la CLE Mayenne peut être consultée ici :

<http://www.sagemayenne.fr/la-cle/activites/>

3. Suivi des dossiers et des projets en cours

Les dossiers et projets des différents partenaires du bassin ont été suivis par la cellule d'animation du SAGE au travers de la participation aux comités de pilotages, groupes de travail et autres réseaux techniques.

● Animation des CTEau par le SAGE

- Comité de pilotage du CT Mayenne aval
- Comité de pilotage du CT Mayenne médiane
- Comité de pilotage du CT Mayenne amont

● Réunions des maîtres d'ouvrage

- Comité de pilotage pour l'étude diagnostic des cours d'eau Egrenne/Varenne
- Comité de pilotage et comité technique des basses vallées angevines et de la Romme
- Comité de pilotage du PAPI des Basses Vallées Angevines
- Comité technique pollutions diffuses sur le bassin de l'Ernée
- Comité technique pollutions diffuses sur le bassin de le Colmont
- Comité technique pollutions diffuses sur Laval agglomération
- Comité de pilotage et technique pollutions diffuses sur le bassin Mayenne en amont de Couterne (non réuni en 2023)
- Comité de pilotage du CT Ernée Colmont
- Comité de pilotage du programme de l'AAC de l'Ermitage
- Comité de pilotage « rivière la Mayenne »
- Comité de pilotage du Lac de Haute Mayenne

● Suivi de projets spécifiques

- Suivi des projets d'acquisition matériel d'entretien des haies avec la FDCUMA 53
- Suivi de l'étude érosion sur les BV de l'Aisne et de l'Anglaise
- Participation à l'élaboration du Schéma départemental de gestion de la ressource en eau du Maine-et-Loire
- Réunion/webinaires de travail sur la problématique des plans d'eau (SAGEs échelle Maine, OFB, AELB)
- Echanges avec les cellules d'animation des SAGE voisins sur les démarches type PTGE, les outils Ecod'eau et Phyt'eau Propre
- Intervention dans le Lycée Rochefeuille à Mayenne auprès d'une classe de seconde Bac Pro Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole (CGEA)
- Journée mondiale de l'eau avec le Conseil Départemental du Maine et Loire
- Journée régionale animateurs de CTEau à ANGERS

● Réunions des services de l'État

- Comité ressource en eau de l'Orne
- Comité départemental de l'eau de la Mayenne
- Comité départemental de l'Ille et Vilaine (En Visio)
- Comité départemental de l'eau du Maine-et-Loire

● Rencontres & journées organisées par le SAGE Mayenne

- Demi-journée de formations sur le 0 pesticide dans les cimetières et terrains sportifs
- Rencontre des animateurs de SAGE de la Région Pays de la Loire
- Journée animateurs EAU (SAGE, technicien pollutions diffuses et rivières) de la Mayenne
- 8^{ème} Rendez-vous du SAGE Mayenne sur le thème des interdépendances entre l'eau et la biodiversité
- Demi-journée Agents/Elus/grand public sur : Comment j'économise de l'eau dans ma commune à Ambrières les Vallées
- Web conférence retour d'expérience sur la gestion de la sécheresse 2022 (réseau IDEAL)

4. Mise en œuvre du SAGE

Actions « phares » en 2023

❖ GESTION QUANTITATIVE

- SAGE Mayenne Eau Cap 2070

Selon la Loi sur l'eau de 1992, la gestion équilibrée de la ressource en eau correspond à la "gestion visant à assurer la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides, la protection contre les pollutions et la restauration de la qualité des eaux (...), le développement et la protection de la ressource en eau, la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource, et ce de façon à concilier et à satisfaire les différents usages, activités ou travaux liés à l'eau".

La commission locale de l'eau (CLE) du bassin de la Mayenne souhaite s'engager dans une démarche de gestion quantitative de type « projet de territoire pour la gestion de l'eau » (PTGE). Le principal enjeu est de mobiliser les acteurs agricoles, industriels, les collectivités, ... pour coconstruire les modalités de partage de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

Le territoire n'étant pas prioritaire au titre du SDAGE en termes de gestion quantitative de la ressource en eau, la cellule du SAGE Mayenne s'est engagée dans une démarche appelée **SAGE Mayenne EAU CAP 2070**. Pour cela, un groupe d'acteurs sur l'eau a été défini (Groupe de suivi).

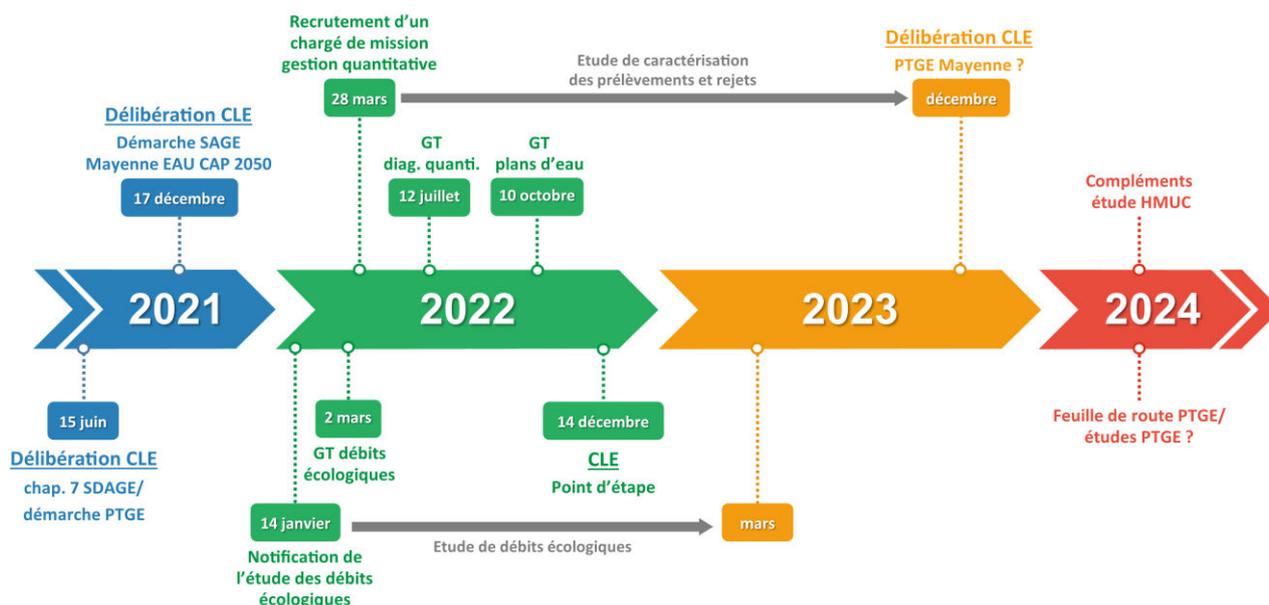
Les différents objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Permettre aux différents acteurs de l'eau du bassin de la Mayenne d'avoir une base commune sur la ressource en eau ;
- Engager un programme de gestion équilibrée de la ressource en eau ;
- Statuer sur l'engagement ou non vers un PTGE.

Deux études ont été lancées en 2022 et mise en œuvre en 2023 :

- Études sur les débits minimums écologiques ;
- Études sur la caractérisation des prélèvements et rejets par sous bassins versants en lien avec l'impact du changement climatique sur la ressource en eau sur le bassin de la Mayenne.

Enfin, des actions appelées "Sans-regrets" sont déjà mises en place sur le bassin du SAGE Mayenne (Actions sur les économies d'eau, outils de communication, ...).



❖ DEPLOIEMENT DES CONTRATS TERRITORIAUX « EAU » SUR LE BASSIN DE LA MAYENNE

Le contrat territorial (CT) Eau est le nouvel outil financier commun à l'Agence de l'eau, la région des Pays de la Loire et certains Départements dont celui de la Mayenne. Ils sont établis pour 2 périodes de 3 ans (contre 5 ans pour l'ancien outil de l'AELB et 3 pour celui de la Région). Par ailleurs, les territoires des contrats ont été augmentée par le regroupement des programmes de plusieurs sous-bassins.

Un premier CT Eau multithématique Ernée-Colmont a été signé en décembre 2019 avec 4 maîtres d'ouvrages. L'année 2020 a vu le déploiement de cet outil sur les bassins de la Mayenne médiane, Mayenne aval avec un appui de la CLE « à la carte » en fonction des attentes et besoins des acteurs des territoires. En 2021, un CT EAU a été mis en place sur le secteur Mayenne amont et sur le secteur Basses vallées Angevines. En 2022, les 5 CT EAU du SAGE étaient en cours de réalisation. Un bilan à 3 ans a été réalisé pour les CT EAU Mayenne médiane, Mayenne aval et Ernée Colmont.

➤ ***Le SAGE Mayenne devient structure pilote des CT EAU Mayenne médiane et Mayenne aval***

A l'image du CT EAU Mayenne amont, la cellule du SAGE Mayenne devient pilote du CT EAU Mayenne médiane et Mayenne aval. Ainsi, au cours de l'année 2023, le SAGE a organisé les COPIL annuels globaux sur le territoire Mayenne médiane et Mayenne aval. Nous avons aussi, avec l'aide des différents maîtres d'ouvrages, réalisés une signature officielle des 3 CTEau 2023-2025 à Château-Gontier en novembre 2023.

Ainsi, au cours de l'année 2023, le travail de la cellule d'animation du SAGE a notamment porté sur les points suivants :

- Mise en place des COPIL global annuel,
- Suivi des actions au fur et à mesure de l'avancée des actions,
- Echanges réguliers avec les financeurs (AELB, Régions et Départements),
- Réflexion, avec les signataires du CT, sur la stratégie et la gouvernance à mettre en place,
- Bilan global du CT EAU Mayenne amont et perspectives pour les 3 prochaines années en lien avec un nouveau contrat territorial eau 2024-2026.

Par ailleurs, le Conseil départemental, en tant que structure porteuse du SAGE, reste « structure chef de file » de la Région auprès des différents maîtres d'ouvrage pour les CT Eau à l'exception du CT Eau BVAR (Département du Maine-et-Loire comme structure chef de file). Ainsi, la cellule d'animation pré-instruira les demandes de subvention des maîtres d'ouvrage comme c'était le cas pour le CRBV.

❖ ANIMATION DES CONTRATS REGIONAUX DE BASSIN VERSANT (CRBV)

Le contrat régional de bassin versant (CRBV) est l'outil financier de la Région des Pays-de-la Loire pour faciliter la mise en œuvre des actions des SAGE. A l'échelle du SAGE Mayenne, 4 contrats ont été établis pour les périodes 2008-2010, 2011-2013 (avenant en 2014), 2015-2017 (avenant en 2017) et 2018-2020.

Le dernier CRBV actuellement en cours pour le SAGE Mayenne est **2018-2020**. En effet, une prolongation jusqu'à 2022 a été sollicité auprès de la Région afin d'intégrer d'éventuelles actions n'ayant pas pu être prises en compte dans les contrats territoriaux signés en 2020 en l'absence d'appel à projets.

Le rôle de la cellule d'animation du SAGE est de centraliser, instruire et transmettre à la Région les demandes d'engagement d'opération et de versement. Elle apporte également un appui technique aux maîtres d'ouvrage et est l'unique interlocuteur de la région.

Le travail de collecte et de traitement des données du tableau de bord s'est poursuivi sur les **21 indicateurs identifiés comme prioritaires** à valoriser.

Enjeux	Indicateurs	Avancement 2023
Enjeu « cours d'eau et milieux aquatiques »	Avancement des programmes de restauration des cours d'eau*	Régulièrement mis à jour grâce à la contribution de l'ensemble des techniciens rivières du SAGE Mayenne
	Linéaire de berges ayant fait l'objet d'opérations de restauration*	Données 2019 compilées et valorisées – travail sur les données spécifiques des basses vallées angevines à réaliser (boires et annexes)
	Linéaire de travaux en lit mineur et en lit majeur	
	Travaux sur les petits ouvrages	Travail important sur les données « ouvrages » – mise à jour des taux d'étagement avec les données 2019
	Avancement des inventaires de zones humides	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Superficie de zones humides fonctionnelles inventoriées* et Typologie de zones humides rencontrées	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Nombre de plans d'eau déconnectés ou effacés*	Difficulté de retour sur cet indicateur
Enjeu « gestion quantitative »	Volumes d'eau consommés sur le réseau (et rendement) *	Mise à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif
	Volumes totaux prélevés* (cf. partie ci-dessus)	Mise à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif (irrigation, abreuvement, industriels, plans d'eau et AEP) ainsi que des volumes rejetés
	Nombre de jours de restriction d'usage de l'eau par bassin*	Données 2010 à 2018 compilées et présenté au groupe de travail
	Nombre de jours de soutien d'étiage de Saint-Fraimbault*	Mise à jour par le conseil départemental
Enjeu « qualité d'eau »	Rendement des STEP collectives*	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Type de station d'épuration par sous-bassin et flux de polluants par sous-bassin	Volumes rejetés mis à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif
	Avancement des programmes d'actions des captages prioritaires*	Régulièrement mis à jour
	Nombre de plans bocagers communaux*	<i>Travail à engager pour identifier des données pertinentes à l'échelle du SAGE</i> Collaboration avec le projet d'observatoire départemental du bocage en Mayenne
	Quantité de pesticides vendus*	Compilation des résultats du réseau de mesures jusqu'en 2018 – analyse de l'observatoire des achats de produits phytosanitaires de 2014 à 2016
Transversal (X9)	Indicateurs de qualité des ressources*	<i>Présentation au GT en 2019</i> Base de données mise à jour régulièrement
	Débit des cours d'eau*	Mise à jour dans le cadre du diagnostic quantitatif Observatoire des ressources en eau à l'échelle du SAGE (débits, piézométrie, pluviométrie)

* Indicateurs prioritaires

4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE

❖ PROGRAMMES DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2023, des programmes sont en cours sur 11 sous-bassins du SAGE de la Mayenne : l'Egrenne-la Varenne et leurs affluents, la Colmont, l'Ernée, les Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté, l'Aron, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette, les affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération, les affluents de la Mayenne sur la communauté de commune du Pays de Château-Gontier et les affluents de la Mayenne sur le secteur des basses vallées angevines.

La rivière la Mayenne est également concernée par :

- 2 programmes de restauration des milieux aquatiques, l'un engagé en Mayenne et l'autre engagé dans le Maine et Loire,
- 1 programme de restauration de la continuité écologique sur la rivière Mayenne en Maine-et-Loire qui concerne 8 ouvrages,
- des programmes sur 2 Espaces Naturels Sensibles (ENS) : le Lac de Haute Mayenne et la vallée de Saint-Calais.

Une étude diagnostic des cours d'eau sur les bassins de l'Aisne et de l'Anglaise par le Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SyBAMA) et la communauté de communes du Mont des Avaloirs.

L'entente Egrenne-Varenne a intégré le bassin versant de la Vée tandis que le SYBAMA a intégré le bassin versant de la Gourbe, ce qui permet d'améliorer la couverture du territoire en termes de maîtrise d'ouvrage opérationnelle.

Ces programmes et études sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire et les Départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire dans le cadre des contrats territoriaux Eau (cf. partie ci-dessus). La région Normandie et le Département de l'Orne participent également selon leurs modalités d'aide.

La cellule d'animation du SAGE participe aux comités de pilotage de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE.

Bassin	Avancement	Structure porteuse	Contrat territorial Eau
Egrenne, Varenne, Ortel, Ménil Roullé et Vallées	DIG en cours	Entente des 5 EPCI concernés	CT Eau Mayenne Amont 2021-2023
Colmont	4 ^{ème} programme 2023-2025	CC du Bocage Mayennais	CT Eau Colmont-Erneé 2023-2025
Ernée	4 ^{ème} programme 2023-2025	Syndicat de bassin de l'Ernée	
Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté	2 ^{ème} programme 2023-2025 (Lassay et Fontaine Daniel)	Création du SyBAMA en janvier 2020 issu de la fusion du syndicat de bassin de l'Aron avec Mayenne communauté	CT Eau Mayenne Médiane 2023-2025
Aron	3 ^{ème} programme 2023-2025		
Rivière la Mayenne et le Lac de Haute Mayenne	3 ^{ème} programme 2023-2025	CD de la Mayenne FDPPMA 53 Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) (CT Eau Mayenne Médiane et Aval 2023-2025
Vicoïn	4 ^{ème} programme 2023-2025	Syndicat du JAVO créé en janvier 2019 issu de la fusion de 3 syndicats (Jouanne, Vicoïn et Ouette) auquel a été ajouté la « zone blanche » sur le territoire de Laval Agglomération	CT Eau Mayenne Aval 2023-2025
Jouanne	4 ^{ème} programme 2023-2025		
Ouette	2 ^{ème} programme 2023-2025		
Affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération	1 ^{er} programme 2023-2025 (Moyette, Quartier, Fresne)	CC du Pays de Château-Gontier	
Affluents de la Mayenne sur la CDC de Château-Gontier	1 ^{er} programme 2023-2025 (Pont Manceau, Pont Perdreau, Oliveau et Béron)		
Rivière Mayenne en Maine-et-Loire : • Basses vallées angevines • Partie domaniale	2 ^{ème} programme intégrant les résultats de l'étude diagnostic sur la Baconne et la Suine)	SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) (Labellisé EPAGE en 2020)	CT Eau des Basses Vallées angevines et de la Romme 2021-2023
	2 ^{ème} programme intégrant le volet « restauration de la continuité écologique » (travaux démarrés en 2020)	CD du Maine-et-Loire	

❖ PROGRAMMES D' ACTIONS « POLLUTION DIFFUSES »

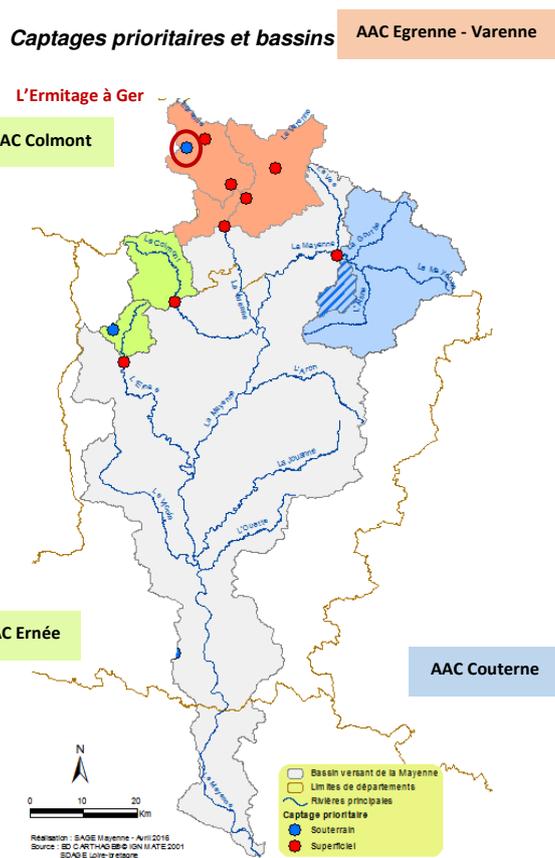
Le bassin de la Mayenne compte **10 captages prioritaires** : 2 captages souterrains et 8 captages superficiels : 7 captages prioritaires de l'amont du bassin (Egrenne, Varenne et Mayenne amont) ont été identifiés avec un enjeu « pesticides » et 4 captages (Colmont et Ernée) avec un enjeu « nitrates ».

Pour tous ces captages prioritaires SDAGE, les programmes d'actions sont en cours conformément aux CTEau concernés.

A noter en 2022, le lancement de programme d'actions autour de 3 captages souterrains non-prioritaires SDAGE avec des enjeux métabolites sur le territoire de LAVAL Agglomération (diagnostic agricole) suivi par le recrutement d'un animateur agricole en 2023 par le JAVO. La même démarche devrait s'engager sur le secteur de Mayenne communauté en 2024.

Ces programmes sont financés essentiellement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département de la Mayenne, pour le territoire qui le concerne.

La cellule d'animation du SAGE est invitée aux comités de pilotage locaux de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE (CTEau)



Captage	Structure	Contrat territorial Eau
L'Hermitage à Ger (1 captage souterrain 50)	SDE de la Manche	Intégration au Contrat territorial Eau Mayenne Amont
Egrenne/Varenne (5 captages superficiels)	SDE de l'Orne	
Le pont de Couterne à Couterne (1 captage superficiel 53/61)*		
La Colmont à Gorron (1 captage superficiel 53)	Syndicat d'eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Contrat territorial Eau Colmont-Ernée
Le Captage de Pouillé (1 captage souterrain sur bassin de l'Ernée mais propriété du SENOM)		
L'Ernée à Ernée (1 captage superficiel 53)	CC de l'Ernée	
3 captages souterrains sensibles de LAVAL agglomération	Laval Agglo et JAVO	CTEau Mayenne aval
Captages de Mayenne communauté	SMR Nord Mayenne	CTEau Mayenne médiane

➤ **Lutte contre l'érosion sur des secteurs à risque érosif fort en amont du Lac de Haute Mayenne**

En lien avec le classement du Lac de Haute Mayenne à enjeu phosphore, le Département de la Mayenne avait réalisé en 2018-2019 une étude globale à l'échelle du bassin du Lac de Haute Mayenne afin de quantifier les sources de phosphore et d'identifier les sous-bassins les plus contributeurs. Cette étude a permis d'estimer que les flux de phosphore liés à l'érosion diffuse des sols représentent environ 90% des flux totaux.

Dans la continuité de cette action, le Département souhaite préciser la connaissance du terrain et aller vers la définition de programmes locaux d'actions visant la réduction des phénomènes d'érosion, de transferts de sédiments et de phosphore, ceci en lien avec les acteurs du territoire et en vue de leur intégration à des contrats territoriaux. Ainsi, il a prévu des études détaillées sur 5 sous-bassins versants à l'amont du Lac.

Cette action a été retenue dans le programme LIFE REVERS'EAU porté par la région Pays de Loire et permet au Département de bénéficier d'une aide européenne de 50% pour la conduite de ces études en complément des aides de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.



Plus d'informations : Etude à l'échelle du LHM <http://www.sagemayenne.fr/etude-erosion-phosphore-bassin-du-lac-de-haute-mayenne/>

➤ **Etude diagnostic « Erosion et phosphore » sur le bassin du Lac de Haute Mayenne.**

Une première étude diagnostic a été réalisée en 2019/2020 sur le bassin de la Colmont et a permis d'identifier des actions à intégrer aux programmes d'actions.

Après échange avec les acteurs locaux à l'échelle du bassin versant du Lac de Haute Mayenne, une deuxième étude détaillée est conduite depuis fin 2021 sur les bassins versants de l'Aisne et de l'Anglaine. Les partenaires de cette étude sont le SYBAMA (syndicat de bassin de l'Aron et des affluents de la Mayenne), la CCMA et le SDE 61 (Syndicat Départemental de l'eau de l'Orne, les bassins étudiés étant situés en amont de la prise d'eau de COUTERNE).

Cette étude s'inscrit dans le nouveau contrat territorial EAU multithématique « Mayenne amont » porté par le SAGE ainsi que le programme LIFE REVERS'EAU piloté par la Région Pays de Loire.



Plus d'informations : Etude Colmont <http://www.sagemayenne.fr/etude-transfert-phosphore-bassin-colmont/>

Cette étude s'est terminée en fin d'année 2023. Une nouvelle étude démarre en 2024 sur les secteurs Varenne aval, Ortel, Menil, Rouillé et affluents de la Mayenne.

4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021

Le tableau ci-dessous présente, pour les 26 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017 (état validé par l'agence de l'eau en décembre 2019), les actions menées et/ou les réflexions engagées dont la CLE a connaissance. Les nouvelles actions et réflexions pour l'année 2022 sont identifiées en bleu.

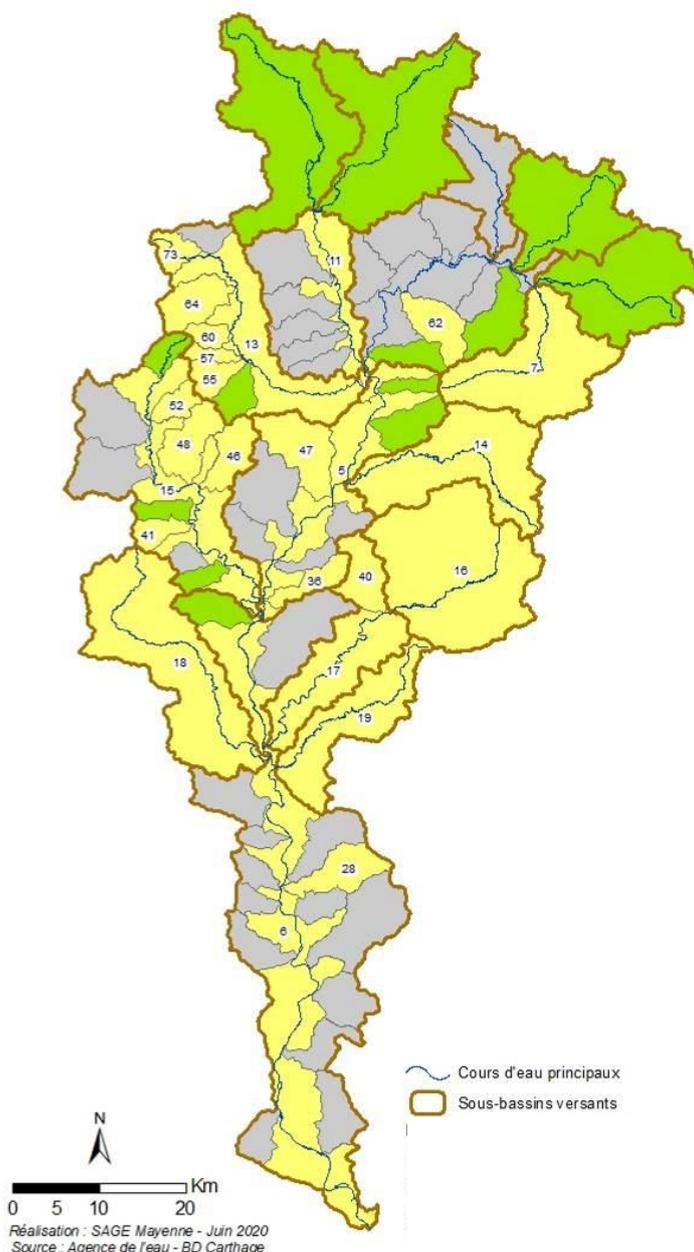
	Masse d'eau	Taille (km ²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2023
11	La Varenne depuis l'Egrenne jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	66	Moyen	Elaboration de la Demande d'Intérêt Général – Echanges avec la DDT 61 – Signature administrative du CT EAU – Réunions géographiques – Accompagnement des maitres d'ouvrages – COPIL Egrenne-Varenne
7	L'Aisne	173	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Programme « pollutions diffuses » sur l'AAC Pont de Couterne en cours d'élaboration par le SDE de l'Orne - Bilan du CT Eau multithématique Mayenne amont 2021-2023 - Nouvelles fiches actions pour le CT EAU Mayenne amont 2024-2026 - Mise en œuvre avec le SyBAMA et la CC du Mont des Avaloirs (CCMA) d'une étude diagnostic des cours d'eau - Positionnement de la CCMA sur l'appel à projets Paiement pour services environnementaux (PSE) Expérimental de l'AELB - Etude érosion CD53/SYBAMA/SDE61/CCMA
73	La Colmont et ses affluents depuis la source jusqu'à HEUSSE	18	Médiocre	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes intégrés au contrat territorial Eau multithématique Colmont-Ernée 2023-2025 <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programmes « milieux aquatiques » sur l'ensemble du bassin et « pollutions diffuses » sur la Colmont amont - Réflexion engagée par la CCBM sur une stratégie locale pour lutter contre l'érosion et le ruissellement pour donner suite à l'étude érosion et transfert de phosphore portée par le CD53 et réalisée en association avec le SENOM et la CC du bocage mayennais (CCBM)
13	La Colmont depuis HEUSSE jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	137	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion engagée par la CCBM sur une stratégie locale pour lutter contre l'érosion et le ruissellement pour donner suite à l'étude érosion et transfert de phosphore portée par le CD53 et réalisée en association avec le SENOM et la CC du bocage mayennais (CCBM)
55	La Turlière	18	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre par la CCBM du PSE Haie
57	La Gaubardière	10	Moyen	
60	Le Bailleul	12	Moyen	
64	L'Ourde	37	Mauvais	
15	L'Ernée depuis SAINT-DENIS-DE-GASTINES jusqu'à la Mayenne	141	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes intégrés au contrat territorial Eau Colmont-Ernée 2023-2025 <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Programme « milieux aquatiques » l'ensemble du bassin de l'Ernée et programme « pollutions diffuses » en amont de la prise d'eau
41	Le Villeneuve	16	Moyen	
46	La Perche	33	Moyen	
48	L'Oscense	40	Moyen	
52	Le Bois Béranger	16	Médiocre	
62	Le Lassay	35	Moyen	
47	Le Fontaine Daniel	56	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration au Contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2023-2025
14	L'Aron	175	Moyen	
2	Retenue de SAINT-FRAIMBAULT (masse d'eau plan d'eau)	20	Médiocre	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du plan de gestion au contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2020-2022 (signature 01/07/ 2020) - Mise en œuvre du plan de gestion de la retenue de SAINT-FRAIMBAULT 2018-2022 (gestion des niveaux d'eau, travaux sur les habitats et suivi de la qualité) - Concertation initiée sur les secteurs identifiés comme à risques d'érosion à proximité du Lac
5	La Mayenne depuis la retenue de SAINT-FRAIMBAULT jusqu'à l'Ernée (masse d'eau fortement modifiée)	117	Moyen	<p>Partie Mayenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration (CD53 + FDPPMA) aux contrats territoriaux Eau Mayenne médiane et aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020) - Poursuite de l'étude du barrage de Brives par Mayenne Communauté <p>Partie Maine-et-Loire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan du CT EAU 2021-2023 - Préparation du CT EAU 2024-2026
6	La Mayenne depuis l'Ernée jusqu'à la Sarthe (masse d'eau fortement modifiée)	333	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du programme d'action pour restauration la continuité sur la rivière Mayenne – création de 2 rivières de contournement (La Jaille-Yvon et Montreuil-sur-Maine) - Labellisation du SMBVAR en EPAGE

N°	Masse d'eau	Taille (km ²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2023
36	Le Fresne	23	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration porté par le JAVO au Contrat territorial Eau Mayenne aval pour la période 2023-2025 - Travaux de restauration sur la Moyette (chantier vitrine sur Laval Agglomération) - Poursuite de l'étude « retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin du Vicoin » - Etude inondation sur le bassin du JAVO
16	La Jouanne depuis la source jusqu'au ruisseau des Deux Evailles	270	Moyen	
17	La Jouanne depuis le ruisseau des Deux Evailles jusqu'à la Mayenne	114	Moyen	
40	La Jarraais	38	Moyen	
18	Le Vicoin	255	Moyen	
19	L'Ouette	122	Moyen	
28	Le Pont Perdreau	40		<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du programme de restauration porté par la CC de Château-Gontier au Contrat territorial Eau Mayenne aval pour la période 2023-2025

Carte des 27 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017

Objectifs du SDAGE 2022-2027

- Masse d'eau en bon état
- Masse d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état
- Masse d'eau en report d'objectif 2027



5. Bilan des actions de communications de 2023 :

Rencontres organisées par la CLE

❖ JOURNÉE DE LANCEMENT SAGE MAYENNE EAU CAP 2070 :

Le 23 juin 2023 a lieu la 1ère journée événement SAGE Mayenne EAU CAP 2070, démarche de bassin versant visant à intégrer l'impact du changement climatique sur la gestion de l'eau et de ses usages.

La matinée a permis de réaliser une Fresque de l'eau (animé par Elsa LORTIE de la CCI des Pays de la Loire) et une Fresque du Climat (animé par Sébastien RIDE du CPIE Mayenne Bas Maine).

L'après-midi s'est déroulé au sein de la salle de théâtre de l'avant-scène à Laval. Le déroulé était le suivant :

- Présentation de l'étude du Parc Naturel Régional Normandie Maine sur l'impact du changement climatique (le nord du bassin versant est couvert par le PNR) ;
- L'action du conseil départemental de la Mayenne pour un département bas carbone en 2040 ;
- Les démarches de gestion quantitative de l'eau menées sur le bassin du SAGE Mayenne « SAGE Mayenne Eau CAP 2070 »

Les différentes présentations étaient séparées par des scénettes réalisées par la compagnie de théâtre « **LES EXPRESSOS** ».

Plus d'informations ici : <http://www.sagemayenne.fr/retour-sur-la-premiere-journee-sage-mayenne-eau-cap-2070/>

❖ ÉDITION 2023 « LES RENDEZ-VOUS DU SAGE » - LES INTERDEPENDANCES ENTRE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Le lundi 23 octobre 2023, la **8ème édition des « rendez-vous SAGE »** s'est déroulée à Laval, sur le thème « Interdépendance entre l'eau et la biodiversité ».

Les objectifs de cette journée étaient :

- D'avoir des apports scientifiques sur :
 - **La biodiversité et les milieux aquatiques** par Alexandra HUBERT de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB),
 - **La présentation de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB)** par Nora ROUILLER du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN),
 - **La présentation de l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC)** par Thomas QUEUNIET du CIVAM Bio et Germain GOUGEON qui est agriculteur,
 - **La présentation de la ferme bio du Chênot** (à Changé) de M. Mickaël et Mme Elizabeth LEPAGE.
- De donner suite à ces apports théoriques, une **visite de la ferme du Chênot** a été réalisée afin découvrir son travail.



Pour plus d'informations : <http://www.sagemayenne.fr/retour-sur-ledition-2023-du-rendez-vous-du-sage-mayenne-sur-les-interdependances-entre-leau-et-la-biodiversite/>

Validé par la CLE du SAGE Mayenne le 21 mars 2024

❖ DEMI-JOURNÉE SUR LE 0 PESTICIDES DANS LES TERRAINS SPORTIFS

Le SAGE Mayenne organise des formations à destination des agents et élus sur les thématiques de l'eau.

Le 18 avril 2023, s'est tenue à Flers une demi-journée sur le 0 pesticides sur les terrains sportifs.



Pour plus d'informations : <http://www.sagemayenne.fr/retour-sur-une-nouvelle-demi-journee-0-pesticides-sur-les-tetes-de-bassins-versant-du-sage-mayenne/>

❖ DEMI-JOURNÉE A DESTINATION DES ELUS/AGENTS DES COMMUNES, PUIS A DESTINATION DU GRAND PUBLIC SUR LE THEME DES ECONOMIES D'EAU

Le 30 mai 2023, une vingtaine d'élus et d'agents de communes mayennaises se sont retrouvés pour un temps de partage et d'échange de pratiques autour du thème « **Face aux pénuries d'eau, quels leviers pour réduire les besoins en eau dans les espaces verts et les bâtiments ?** ».

Cette rencontre était organisée par le Réseau des collectivités, en partenariat avec le Département de la Mayenne, et le SAGE Mayenne.

Cet évènement avait pour objectifs de répondre aux questions :

- > Quels sont les enjeux liés à l'eau en Mayenne ?
- > Quelles sont les actions pour économiser de l'eau à l'échelle de la commune ?
- > Comment gérer les espaces verts de manière économe ?
- > Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Après avoir été accueillis Guy Ménard, Maire d'Ambrières-les-Vallées, et Louis Michel, président de la commission Environnement du Conseil départemental de la Mayenne, les participants ont débuté les échanges. Alexis Robert, hydrogéologue au Conseil départemental de la Mayenne, a rappelé les enjeux pour les territoires de la préservation de la ressource en eau, en lien avec le dérèglement climatique. Cyril DEMEUSY, de la DDT 53 a précisé les modalités de l'arrêté cadre sécheresse. La rencontre s'est ensuite poursuivie avec des témoignages sur des retours d'expérience en matière de préservation de la ressource en eau des communes d'Ambrières-les-Vallées et de Chéméré-le-Roi.

Enfin, les participants ont réalisé une rapide visite des abords de la salle des fêtes.



En fin d'après-midi, en complément de l'atelier réunissant les élus et les agents, un espace pour découvrir les économies d'eau à travers des jeux et des animations a été ouvert à tous les habitants à la sortie de l'école d'Ambrières-les-Vallées. Une centaine de participants sont venus découvrir les 3 stands proposés :

- l'infiltration c'est la solution qui explique l'intérêt et les techniques pour gérer ses eaux pluviales par infiltration à la parcelle, animé par le SAGE Mayenne.
- L'Espace éco qui détaille les leviers pour économiser de l'eau et de l'électricité dans son logement.
- « Jeu Vœu l'eau » pour découvrir les chiffres clés sur l'eau et les écogestes liés à l'eau.

Site Internet et lettres d'information

❖ [SITE INTERNET DU SAGE \(WWW.SAGEMAYENNE.FR\)](http://WWW.SAGEMAYENNE.FR)

La cellule d'animation a régulièrement mis à jour les actualités du site internet. Ainsi, 10 actualités ont été publiées en 2023 :

- [NOUVEAUTE : VIDEO : L'infiltration c'est le solution !](#)
- [A venir – Les économies d'eau dans la commune, des petits gestes pour tous les acteurs !](#)
- [Retour sur ... une nouvelle demi-journée 0 pesticide sur les têtes de bassin versant du SAGE Mayenne](#)
- [La commission locale de l'eau du SAGE Mayenne est renouvelée !](#)
- [Retour sur ... La première journée SAGE Mayenne EAU CAP 2070](#)
- [Retour sur... Le COPIL annuel du CT EAU Mayenne amont](#)
- [Retour sur ... l'édition 2023 du « Rendez-vous du SAGE Mayenne » sur les Interdépendances entre l'eau et la biodiversité](#)
- [Retour sur ... le groupe de travail sur les débits minimums écologiques](#)
- [Retour sur ... la signature des CT EAU Mayenne Aval, Mayenne médiane, Colmont/Ernée – 2023-2025](#)
- [La démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070 entre dans le cadre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau \(PTGE\)](#)

❖ [LETTRES D'INFORMATION DU SAGE](#)

La liste des contacts compte **815 contacts en 2023** : les personnes inscrites via le site Internet, les membres de la CLE, toutes les collectivités du bassin (communes, communautés de communes, syndicats...), les services de l'Etat et les partenaires techniques. **1 lettre d'information** a été envoyée. Vous trouverez l'ensemble des Newsletter ici : <http://www.sagemayenne.fr/ressources/les-newsletter-du-sage-mayenne/>

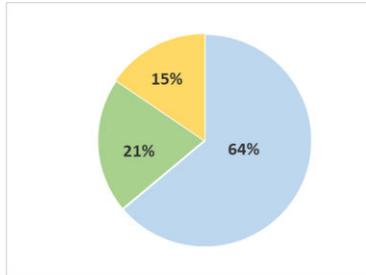
Perspectives des actions de communications en 2024 :

- Poursuite des actions sans regrets sur les économies d'eau : Actions scolaires sur les économies d'eau / Demi-journée Agents/Elus puis grand public sur le thème : « Comment économiser de l'eau dans ma commune ? ».
- Organisation de journées techniques ou ateliers d'échanges / Journée mondiale de l'eau / soirée débat
- 9ème RDV du SAGE Mayenne
- Seconde journée SAGE Mayenne Eau Cap 2070

6. Contributions financières

Financeurs	Animation	
Agence de l'eau Loire-Bretagne	118 336 €	70 % des dépenses
Région des Pays-de-la-Loire	32 000 €	19 % des dépenses
Conseil Départemental de la Mayenne	18 715	11% des dépenses
Total	169 051 €	

Animation



- Agence de l'eau
- Région Pays de la Loire
- Conseil départemental de la Mayenne (*Reste à charge*)

7. Bilan de l'année 2023

La cellule d'animation du SAGE a été mobilisée notamment par :

- Le suivi des actions des maitres d'ouvrages des CTEau et des collectivités (élaboration des documents d'urbanisme, ...),
- La préparation des COPIL annuels des CT EAU Mayenne amont, médiane et aval et des bilans à 3 ans,
- La poursuite de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070 avec le diagnostic prélèvements/rejets et la finalisation de l'étude débits minimums écologiques,
- Le renouvellement de la CLE du SAGE Mayenne pour les 6 prochaines années,
- L'organisation de journées dédiées aux élus et agents (Rendez-vous du SAGE Mayenne, journée agents milieux aquatiques et érosion transferts, ...

8. Le calendrier prévisionnel 2024

	Janvier à Avril	Mai à août	Septembre à Décembre
Vie de la CLE	<ul style="list-style-type: none"> 21 mars 2024 : 1^{ère} CLE du SAGE Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> Juin 2024 : 2^{nde} réunion de la CLE du SAGE Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2024 : 3^{ème} CLE du SAGE Mayenne Décembre 2024 : 4^{ème} CLE du SAGE Mayenne
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Intervention scolaire au sein du Lycée Rochefeuille à Mayenne auprès d'étudiants Journée au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau à Rennes Salon International de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Mai 2024 : Demi-journée agents /élus sur les économies d'eau dans les communes + 3h grands publics sur les économies d'eau à la maison – secteur Laval 	<ul style="list-style-type: none"> 23 Octobre 2023 : 9^{ème} édition du rendez-vous du SAGE Mayenne
	<ul style="list-style-type: none"> Interventions scolaires GASPIDO via des associations Mayennaises 		
Dossiers spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> 19 janvier 2024 : GT Plans d'eau 		<ul style="list-style-type: none"> Second Evènement de SAGE Mayenne Eau Cap 2070 GT Sage Mayenne Eau Cap 2070
Tableau de bord	<ul style="list-style-type: none"> Projet de création d'un observatoire web/interactif/cartographique du SAGE Mayenne 		
CT Eau	Suivi du CT Eau des Basses Vallées Angevines Romme Suivi du CT Eau Colmont-Ernée		
	<ul style="list-style-type: none"> COPIE CT EAU Mayenne amont / Mayenne Médiane / Mayenne Aval (fin d'année 2023 et début d'année 2024) 	<ul style="list-style-type: none"> COPIE CT EAU Mayenne amont / Mayenne médiane / Mayenne aval (fin d'année 2024 et début d'année 2025) Temps fort signature des CT EAU Mayenne Amont 	
Suivi du SAGE	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des actions mises en place sur le bassin et accompagnement technique des maîtres d'ouvrage Analyse et avis sur les dossiers transmis à la CLE 		

Annexe 1 - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017

L'état des masses d'eau présenté ci-dessous a été évalué par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à partir des données de suivi 2015 à 2017 et pour une station de référence par masse d'eau. Un niveau de confiance est attribué en fonction de la quantité de données disponible et de la cohérence entre elles.

Pour les masses d'eau superficielles, l'état écologique est évalué sur la base de l'état biologique (*indices biologiques : micro-algues ou diatomées-IBD, invertébrés-I2M2, macrophytes-IBMG et poissons-IPR*) qui est sous-tendu par l'état physico-chimique (*oxygène dissous, saturation en oxygène, demande biochimique en oxygène-DBO₅, carbone organique dissous-COD, nitrates, phosphates, phosphore total et ammonium*).

Etat	
1	Très bon
2	Bon
3	Moyen
4	Médiocre
5	Mauvais
	Information insuffisante pour attribuer un état

Nom	Code	Superficie (km ²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA MAYENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L' AISNE	FRGR0458	154	2	3	3	1			2	1	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L' AISNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT	FRGR0459	105	4	4	3	2	4	2	3	3	3	2	3	1	2
LA MAYENNE DEPUIS LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT-JUSQU'A L'ERNEE	FRGR0460b	117	3	3	3	1			2	2	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ERNEE JUSQU'A LA SARTHE	FRGR0460c	333	3	4	3			4	3	3	2	2	2	2	2
L' AISNE	FRGR0506	173	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	1
LA GOURBE	FRGR0507	138	2	3	3	2			2	2	2	2	2	1	1
LA VEE	FRGR0508	84	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA VARENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'EGRENNE	FRGR0509	253	2	3	3	1		2							
LA VARENNE DEPUIS L'EGRENNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0510	66	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1
L'EGRENNE	FRGR0511	230	2	2	2	1	1	2	2	1	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS HEUSSE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0512	125	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	2
L'ARON	FRGR0513	175	3	2	2	1	2	2	3	3	3	2	3	1	2
L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	FRGR0514	141	3	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA JOUANNE DE LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DES DEUX EVAILLES	FRGR0515	270	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA JOUANNE DEPUIS LA CONFLUENCE DU RUISSEAU DES DEUX EVAILLES JUSQU'A LA MAYENNE	FRGR0516	114	3	3	3	2	3	3	3	3	3	2	3	2	1
LE VICOIN	FRGR0517	255	3	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2	1	2
L'OUETTE	FRGR0518	122	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
LA SUINE	FRGR1043	34	5	5	2	0		5	2	2				1	1
LA BACONNE	FRGR1102	24	5	5		4		5							

Validé par la CLE du SAGE Mayenne le 21 mars 2024

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LES GRANDES VALLEES	FRGR1120	31	5	5		5		5							
LE ROUILLARD	FRGR1135	26	5	5		5		4	4	4				1	1
LE BERON	FRGR1136	67	5	5	3	5		5	5	5				1	1
LE SOUVERON	FRGR1147	17	5	5		3		5	3	3				1	1
LE MOULINET	FRGR1152	12	5	5		4		5	2	2				1	1
LE PONT PERDREAU	FRGR1163	40	5	5	3	5	3	0	5	4	5	2	5	1	1
LA CHARDONNIERE	FRGR1167	15	4	4		4		3	2	2				1	1
L'OLIVEAU	FRGR1174	10	5	5		5		5	4	4				1	1
LE PONT MANCEAU	FRGR1184	36	5	5		5		5	5	5				1	1
LE BRAULT	FRGR1199	38	3	3	3	2	1	3	4	4	4	3	4	1	1
LE MOYETTE	FRGR1277	26	2												
LE QUARTIER	FRGR1286	70	3	3	3	3			4	4	3	2	3	1	1
LE FOIREUX	FRGR1289	13	2												
LE FRESNE	FRGR1292	23	3	2			2	2	4	4	3	2	3	3	1
L'OUVRAIN	FRGR1294	12	5	5	2	3	3	5	3	3	3	3	2	2	1
LE CORMIER	FRGR1299	11	3												
LE GASTARD	FRGR1300	24	3												
LA JARRIAIS	FRGR1302	38	3						5	5	4	2	4	1	1
LE VILLENEUVE	FRGR1311	16	3												
LES HAIES	FRGR1318	15	3	3	3	2	1		5	4	5	3	5	2	1
LE VAUMORIN	FRGR1320	14	2	3	2	1	3	2	3	3	3	3	2	1	2
L'ANXURE	FRGR1331	52	3	3		2		3	3	3				1	2
LE MONTGUERET	FRGR1335	46	3	3	3	1		2							
LA PERCHE	FRGR1352	33	3												
LE FONTAINE DANIEL	FRGR1354	56	3												
L'OSCENSE	FRGR1359	40	3												
LE ROLLON	FRGR1361	48	3												
L'OLLON	FRGR1368	32	2												
LE BOIS	FRGR1375	16	4												
LES MESSENDIERES	FRGR1376	21	2	3	3	2			4	4	2	2	2	1	1
LE PIGRAY	FRGR1377	11	2												
LA TURLIERE	FRGR1382	18	3												
LE GUIN	FRGR1386	15	3	3		3		3	3	2	3	3	2	1	2

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IRP	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA GAUBERDIERE	FRGR1388	10	3												
LE BURON	FRGR1392	18	4	3	3			3	5	5	3	2	3	1	1
LE VIENNE	FRGR1393	21	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	3	1	1
LE BAILLEUL	FRGR1397	12	3	3	2	3		3	2	2				1	1
L'AVERSALE	FRGR1407	21	3						4	3	4	4	3	1	1
LE LASSAY	FRGR1409	35	3	3	3	2	2	3	3	2	3	3	2	1	1
LE FROULAY	FRGR1410	24	3						2	2	2	2	2	1	1
L'OURDE	FRGR1416	37	5	5	3	3	3	5	3	3	3	3	2	1	1
L'ANGLAINE	FRGR1419	44	2						2	2	2	2	2	1	1
LA DOUARDIERE	FRGR1420	18	3						3	3	0	0	0	1	1
L'ORTEL	FRGR1423	27	3	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	1	1
LA PISSE	FRGR1425	47	3												
LE LONGUÈVES	FRGR1426	15	4	4		2		4	1	1				1	1
LE MENIL ROULLE	FRGR1433	40	5												
LES VALLEES	FRGR1434	33	5	5	4	5			5	4	5	4	5	1	1
L'ERNEE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-DENIS-DE-GASTINES	FRGR1591	16	2	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A HEUSSE	FRGR1595	18	4	4	2	3	2	4	4	4	2	2	2	1	1
LA BEUVRIERE	FRGR1048	19	5	5	3			5	3	3				1	1

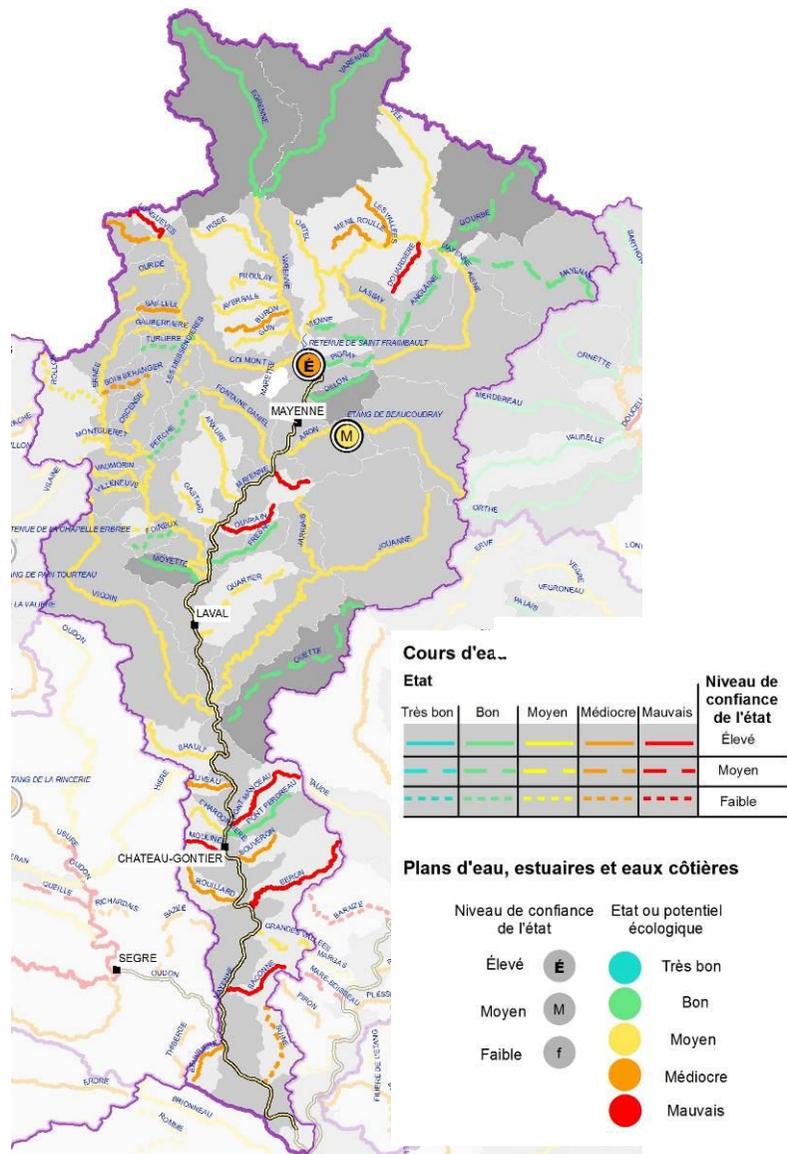
Pour la masse d'eau plan d'eau, l'état écologique est calculé sur la base d'éléments biologiques et notamment le phytoplancton et de l'état physico-chimique (nutriments, transparence, bilan en oxygène). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

Masse d'eau plan d'eau	Bon état écologique	Bon état chimique	Etat écologique	Etat biologique	Etat physico-chimique
Retenue de Saint-Fraimbault	2021 Bon potentiel	2015	4	4	5

Pour les masses souterraines, leur état est évalué sur l'aspect qualité chimique (nitrates et pesticides) et quantitatif selon 2 classes : état bon (2) et état médiocre (3). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

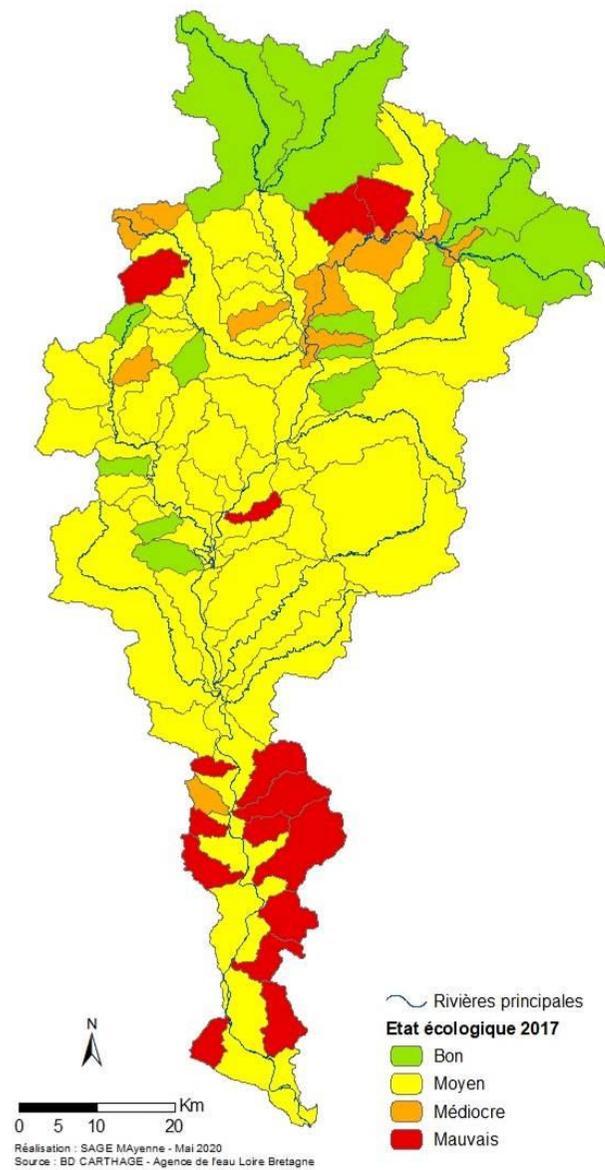
Masse d'eau souterraine	Bon état chimique	Bon état quantitatif	Etat chimique	Paramètre nitrates	Paramètre pesticides	Etat quantité
Mayenne	2027	2015	2	2	2	2

Etat écologique 2013 des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau



Carte Agence de l'eau Loire-Bretagne (Données 2011-2013)

Etat écologique 2017 des masses d'eau cours d'eau et plan d'eau





SAGE du bassin de la Mayenne
Conseil départemental de la Mayenne
39 rue Mazagran - CS 21429
53014 LAVAL CEDEX

sage.mayenne@lamayenne.fr
www.sagemayenne.fr

